

Interview avec Sensei Larry Foisy

Lamratou Ibrahim

Sans Frontières : Maître Larry Foisy, comment aviez-vous découvert les arts martiaux en général et le karaté en particulier ? Sensei Larry : J'ai commencé comme sûrement la plupart des enfants à aimer les arts martiaux en regardant les films à la télé. J'ai profité de mon quinzième anniversaire pour faire la requête à mes parents qui me l'ont accordé. Cet amour des arts martiaux vient de moi-même. Ce n'est pas l'inspiration d'un maître ou d'un exemple quelconque. Ayant toujours été sportif, j'ai toujours cherché la discipline et aimé à me surpasser physiquement et spirituellement et j'ai trouvé dans le karaté, beaucoup de choses que je cherchais alors...

S F : Cela fait combien d'années que vous enseignez le karaté ? S L : Mon enseignement du karaté a commencé quand j'avais la ceinture marron dans une école à des enfants; je n'étais qu'assistant professeur. Après, j'ai ouvert une petite école et je suis venu ici en confiant l'école à mon professeur. A l'Université de Moncton, cela fait presque 3 ans que j'enseigne le Karaté.

S F : Enseignez-vous le karaté à d'autres élèves hors du campus de Moncton ? S L : Non. Par manque de temps et vu mes études en informatique ainsi que mes activités para-académiques, je ne l'enseigne que sur le campus.

S F : Il est indiqué sur votre CV que vous avez fait un peu de tout comme

arts martiaux; du Karaté au Judo passant par l'aï-kido, le Kick Boxing, la Boxe Tai bref lequel est votre préféré?

S L : Le Karaté. Avec la souplesse du style de ce dernier, je peux englober toutes les techniques des autres arts martiaux et je peux aussi enseigner les techniques sans être obligé de donner des coups de pieds comme au Judo entre autres. C'est la raison pour laquelle je préfère le Karaté.

S F : Jusqu'où comptez vous aller avec le Karaté ? (Compétitions professionnelles, enseignements...)

S L : Selon moi, le Karaté est un mode de vie. Aussi longtemps que je pourrai, je le pratiquerai. De ce fait, si le temps et la santé me le permettent, ce sera avec l'enseignement que je continuerai car j'apprends également beaucoup en enseignant.

S F : Avez-vous parfois des difficultés avec vos élèves dans l'exercice du Karaté ? S L :

Avec les adultes non, car le cours étant jadis gratuit, ils s'amenaient de leur propre gré alors que pour les enfants, parfois ce sont les parents qui décident quand leurs enfants doivent apprendre le karaté. Le problème qui se pose est de savoir comment motiver ces enfants qui souvent ne veulent pas pratiquer cet art.

S F : Avez-vous parfois des difficultés avec l'administration du CEPS dans la pratique du Karaté ? S L : Non, je n'ai pas rencontré de problème sur ce plan.

S F : Quelle est votre contribution dans l'expansion du Karaté ? S L : J'étais

un des premiers de la lignée de Michel Lorrain à ouvrir une école de Karaté au Québec. J'ai écrit deux livres et réalisé une vidéo cassette sur le Karaté afin d'aider les enfants dans les techniques et la langue japonaise. Je compte, plus tard, écrire un livre regroupant les anciennes techniques ainsi que les nouvelles.

S F : Sensei, pour celui qui n'a jamais pratiqué le karaté qu'est ce que ce dernier peut lui apporter ? S L : Pour celui qui n'a jamais pratiqué le karaté, cela permet a priori de développer ses habilités et à lui donner une bonne forme physique. Avec le temps, la concentration se développe ainsi que la confiance en soi et une autodiscipline de toujours se surpasser. Le but ultime comme le dit les dojos Kun, est un développement du corps et de l'esprit afin d'atteindre la perfection.

S F : Avez-vous un message à transmettre à la communauté universitaire ?

S L : Oui. J'aimerais dire aux étudiants et étudiantes de profiter de la chance qu'ils ont d'avoir des cours d'arts martiaux en général et de Karaté en particulier sur le campus et à prix vraiment très abordables. Le Karaté ne sert pas à savoir seulement se défendre, c'est un art dont l'apprentissage s'avère utile à la personne dans le futur.

Notons que les cours de Karaté se donnent au CEPS et l'inscription est en cours. 15\$ pour étudiant de l'Université (payer à la S.A.R. de l'Université de Moncton).